



Programme de formation

Concours de la fonction publique : cadre réglementaire – Niveau intermédiaire

29/04/2026

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : tout agent en charge de l'organisation des concours

Prérequis : aucun

Objectifs :

Appréhender les dispositions législatives, réglementaires et jurisprudentielles qui encadrent l'organisation des concours ;
Sécuriser l'organisation des concours ;
Harmoniser les pratiques dans l'organisation des concours et examens professionnels.

Programme :

1- Apports réglementaires et jurisprudentiels

Actualité des concours,
Principe du concours, adaptations et dérogations,
Sources de la réglementation, autorités organisatrices

2- Opérations préliminaires

Le recensement des postes,
Conventionnement,
Ouverture des concours,
Constitution des jurys,
Etablir le règlement du concours,
Examen des conditions pour concourir.

3- Déroulement des concours

Épreuves écrites (convocation des candidats, surveillance, fraude, sujets, durée des épreuves, matériel autorisé, correction),
Épreuves orales (durée des épreuves, ruptures d'égalité, fractionnement du jury),
Délibérations du jury,
La reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).

4- Le suivi post concours

Pour les candidats admis,
Pour les candidats non admis,
Contentieux et recours des candidats : la jurisprudence,
Questions pratiques (rémunération des intervenants...).

Programme de formation

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agréé

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quiz interactifs / questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par aux participants. La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.

Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.

L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.

A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.

90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à [prendre contact avec notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).